

« Le réseau des finances publiques est en train de se désagréger »

CONFLIT

Un mois après la fermeture des trésoreries de Cuxac-Cabardès et de Bram, les syndicats Solidaires, CGT et FO des finances publiques de l'Aude, font un constat amer et dénoncent les conséquences du Nouveau réseau de proximité fraîchement mis en route.

Depuis le 1er janvier, les trésoreries de Bram et de Cuxac-Cabardès ont tiré le rideau. Celle de Peyriac-Minervois fera de même en septembre et celle de Castelnaudary sera transformée en antenne du tout nouveau Service de gestion comptable (SGC) de Carcassonne centralisant les activités de chacune des anciennes entités. Le Nouveau réseau de proximité (NRP) des finances publiques de l'Aude se met ainsi peu à peu en place. « Et en 2022, certifie Frédéric Faure pour le syndicat Solidaires, et Fabrice Coucuron, pour la CGT, la création du SGC de Narbonne entraînera la fermeture des trésoreries de Durban et Leucate. En parallèle, sera créé un SGC à Limoux (avec une antenne à Quillan) dont les missions foncières (tous les sujets sur le calcul de la taxe foncière) seront transférées à Carcassonne. »

En attendant cette échéance, les syndicalistes font un constat pour le moins amer, rappel-

« Internet n'est pas à la portée de tous »

lant la vague de contestations sur le schéma mis en place : « Celles des élus, des usagers, des agents... » Et stigmatisent les conséquences au terme d'un mois de fermeture des premières trésoreries de proximité : « Il n'y a plus d'accueil des usagers sinon par téléphone et Internet dans des centres industriels débordés. Pour le paiement de leur facture d'eau, de crèche, de cantine, de leurs amendes, les usagers ont la possibilité de se rendre dans un bureau de tabac : on se pose des questions sur la confidentialité... Sans oublier que dans notre département, rural, avec une population âgée, l'accès à internet n'est pas à la portée de tous. »

Et le développement des missions des Espaces France service est loin de leur apporter satisfaction : « Il s'agit tout simplement d'un agent payé par la collectivité qui mettra à disposition un ordinateur mais qui ne pourra répondre aux questions des usagers. » Frédéric Faure et Fabrice Coucuron dénoncent par ailleurs une « grande souffrance » des agents qui ne peuvent plus répondre aux



► Les représentants syndicaux Frédéric Faure (Solidaires) et Fabrice Coucuron (CGT) : « En 2021, nous serons dans l'action. » eeeeeee
Photo C. Boyer

courriels, qui voient les courriers s'entasser pendant que « les recettes des collectivités locales ne sont plus comptabilisées au jour le jour et que le délai de paiement des dépenses se dégrade (on passe de trois à 50 jours). »

Une situation aggravée, toujours selon les représentants du personnel, par la suppression de neuf emplois. Parmi eux, deux postes au contrôle fiscal (« alors que la fraude fiscale est estimée entre 80 et 100 milliards par an ») et un au service de publicité foncière de Carcassonne (qui permet d'imposer les bons propriétaires lors d'une vente immobilière par exemple), « alors que la publication des actes est en retard de plusieurs mois ».

Pour toutes ces raisons, les syndicalistes comptent continuer leurs actions : « Parce qu'on ne se retrouve pas en position de négociation : il n'y a que le rapport de force qui compte. » Une action avec l'Association des maires de l'Aude est envisagée dans chaque canton pour jauger des attentes des contribuables en matière de service de proximité des finances publiques. « Il est hors de question de laisser se désagréger le réseau audois sans rien faire », concluent Frédéric Faure et Fabrice Coucuron.

Le directeur départemental n'est pas d'accord

Nicolas Démonet, directeur départemental des finances publiques de l'Aude, n'est pas, on s'en doute, sur la même longueur d'onde que les syndicalistes. Notamment en ce qui concerne le calendrier de mise en œuvre du Nouveau réseau de proximité : « A ce jour, le calendrier des opérations du Nouveau Réseau de Proximité, postérieures à 2021, n'est pas validé. Les opérations évoquées ne sont donc toujours qu'à l'état de projet », dit-il. Pour les délais de paiement rallongés, de même : « C'est matériellement impossible dès lors que le Service de gestion comptable n'existe que depuis moins de 50 jours. » Nicolas Démonet répond également à la question sensible de la souffrance au travail : « Comme au démarrage de tout chantier de réorganisation, un suivi en temps réel est exercé auprès du service et des réunions dédiées rapprochées se tiennent avec l'encadrement du poste. Si la charge est conséquente, elle correspond aux prévisions et les opérations techniques (fusions de bases...) se déroulent conformément au phasage

annoncé. L'équipe départementale de renfort est mobilisée pour participer aux travaux du service. L'ensemble de ces mesures vise à prévenir les risques pour les agents. »

Enfin, le directeur départemental apporte son point de vue sur la suppression des emplois : « La suppression d'un emploi dans un service de contrôle fiscal ne remet pas en cause les orientations de la DGFIP en matière de contrôle, ni la capacité de la DDFIP à couvrir ses missions de contrôle. Elle s'inscrit dans le processus de modernisation des outils de programmation du contrôle fiscal qui recourent, désormais pour une part croissante, à l'analyse automatisée des données mise en œuvre au niveau national par une équipe recrutée spécialement pour cette mission. Aucune suppression d'emploi n'est prévue en 2021 dans les services de publicité foncière du département. La charge de cette mission ne faiblit pas, du fait de la dynamique du marché immobilier et nécessite de poursuivre la réduction des délais de publication des actes. »